

---

## **La zaouïa Taïbia de Constantine : repères historiques et architecturaux**

**Hocine TAOUTAOU\***

---

La zaouïa Taïbia de Constantine est située sur la rue Bourahla (ex-rue Damon), dans le centre historique de la ville. Elle est peu connue. Les études réalisées sur les établissements religieux de la ville l'ont négligée au profit de l'ordre de la confrérie à laquelle elle est rattachée. La manifestation qui eut lieu à Constantine ayant pour thème « Constantine capitale de la culture arabe » pour l'année 2015, nous a offert l'opportunité de l'aborder, en s'associant au bureau d'architecture auquel le ministère de la Culture a confié le projet de sa restauration, et qui nous a sollicités pour lui prêter assistance et lui fournir une étude sur la genèse historique de la zaouïa.

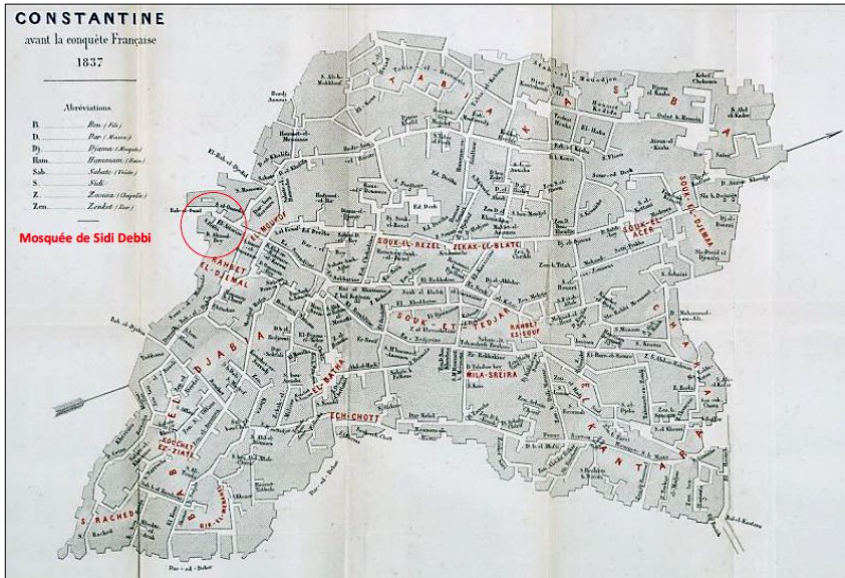
Cette étude a pour but de faire connaître son architecture, le mode de sa construction, l'identité de son commanditaire, l'histoire de sa construction, et sa chronologie. Elle servira à l'étude technique du projet.

Pour la réaliser, nous avons commencé par interroger un des descendants du commanditaire de la zaouïa, Si Chérif Ben Chériet, qui nous a fourni les documents d'archives de la construction de la zaouïa. Ensuite, nous avons étudié les sources disponibles et procéder à l'authentification des informations rapportées dans ces documents d'archives, en les comparant avec l'ensemble des données recueillies dans les sources étudiées. Enfin, nous avons réalisé des relevés d'architecture, décapé les murs, sondé le sol de la zaouïa et tiré des conclusions.

---

\* Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (CNRPAH). 16 000, Alger. Algérie.

**Figure 1 : Plan de situation de la première zaouïa Taïbia de Constantine, l'ancienne mosquée de Sidi Debbi, avant la conquête française**



Source : Mercier E., 1878 : pl. IV.

## État de l'art

Comme beaucoup d'établissements religieux de la ville, cette zaouïa n'a fait l'objet d'aucune étude. Les européens qui ont étudié la topographie de la ville et les confréries religieuses de l'Algérie l'ont uniquement signalé. En revanche, ils ont accordé beaucoup d'importance à l'ordre de la confrérie à laquelle elle est rattachée, en s'intéressant à tous ses aspects, à savoir : les origines, la généalogie spirituelle et temporelle, les principes fondamentaux, la doctrine, l'organisation, le fonctionnement, les règles pratiques, les rituels, le système financier, le domaine géographique et le rôle social et politique. Leurs travaux, notamment ceux de De Neveu E. (1846), Mercier E. (1878), Rinn L. (1884), Depont O. et Coppolani X. (1897), ont été traduits et repris par les chercheurs maghrébins, à l'exemple de Abou El Kacem Saâd Allah (1998).

Les investigations documentaires ont montré, qu'historiquement, la zaouïa, objet de notre étude, n'est pas la première et qu'il existe une autre, plus ancienne, connue sous le nom de « la mosquée de Sidi Rbi ou Sidi Debbi » (Mercier, 1878, p. 83), qui se trouvait à proximité de la

porte dite Bab el-Oued, là où se dresse aujourd'hui le Théâtre national (figure. 1), et qui a été détruite en 1837, lors du siège de la ville par l'armée française (Mercier, 1878, p. 83 ; 1903, p. 440). Le plus ancien document qui en fait référence est le registre des waqfs établie par Salah bey en 1776 (Féraud Ch., 1868, p. 128). Dans la liste des établissements religieux déclarés bien habous, présentée dans ce registre, elle est classée parmi les mosquées de la ville et non pas parmi ses zaouïas. Il est mentionné aussi qu'elle était en ruine. Pour ce qui est de la question de sa fondation et de sa confrérie, les sources n'apportent aucune information.

### **L'ordre religieux des Taïbia**

L'origine de cet ordre est présentée par Depont et Cappolini dans *Les confréries religieuses musulmanes* qu'ils ont publiées à Alger en 1897 : « L'origine de l'ordre religieux des Taïbia », écrivent-ils, « se rattache à deux personnages : Moulay Abdellah Ech-Chérif ben Ibrahim, mort en 1678-1679, après s'être séparé des Djazoulia (branche dérivée comme les Taïbia, des Chadelia), fonde une confrérie nouvelle ; le second, Moulay Taib, petit-fils et deuxième successeur du premier, développe et complète l'organisation de cette confrérie à laquelle il donne son nom. [...] Moulay Abdellah, après avoir étudié à la zaouïa de Dar el-Alem, fondait également, à la suite de songes dans lesquels le prophète lui était apparu, la zaouïa d'Ouazzan, qui fut appelée Dar ed-Dahman (maison de la sureté), et devint le siège de l'ordre » (Depont, et Coppolani, 1897, p. 484). Dar ed'daman est un ensemble de maisons transformées par Abdelaziz, sultân du Maroc (1894-1908), en un complexe religieux important.

Certaines opinions, nous dit Rinn L., attribuent à la zaouïa des origines chérifiennes, et la font remonter au fondateur même de la célèbre université Dar el-Alem de Fez (Maison de la science), où Moulay Abdallah a fait ses études, Sidi Moulay Idris ben Abdallah ben Haam, fils du khalife Ali ben Abou Taleb, fondateur de la dynastie des idrisides (169 de l'H, 786 de J.-C.) (Rinn, 1884, p. 369).

À propos de Moulay Taieb, Certeux, A. et Carnoy, E.-H. racontent dans *Algérie traditionnelle*, publié à Alger en 1884, « qu'il avait le don des miracles : il rendait la parole aux muets, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, faisant marcher droit les boiteux et guérissant les paralytiques. Comme tous les marabouts, il jouissait de la faculté de se transformer en toutes sortes d'animaux, en oiseaux, en poissons, et de traverser l'espace avec une rapidité sans égale » (Certeux, & Carnoy, 1884, p. 139).

Les Chorfa de la confrérie avaient le privilège d'exercer deux autorités : une spirituelle et une autre corporelle. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ses dirigeants étaient, pour le spirituel, Moulay el-Arbi, fils de Sidi Abdeslam ben el Hadj el-Arbi, qui a dirigé l'ordre jusqu'en 1892, et pour le temporel, Si Ahmed, fils de Si Mohammed ben Abdeslam, décédé le 29 octobre 1895. Ils étaient protégés par l'article 16 de la convention de Madrid, promulguée le 3 juillet 1880. Leur arbre généalogique, la généalogie mythique de l'ordre, et la descendance des chefs de cet ordre, sont établies par plusieurs auteurs (Depont, & Coppolani, 1897, p. 485 ; Certeux, & Carnoy, 1884, p. 139 ; Rinn, 1884, p. 374-375).

Le but de la confrérie est « d'élever l'âme vers Dieu, de détacher les frères d'ici-bas, pour les reporter, par la contemplation et les bonnes œuvres, dans le sentier droit de la justice et de l'équité » (Rinn, 1884, p. 376).

Son personnel actif est organisé de la manière suivante : au sommet, se trouve le cheikh, qui est le directeur spirituel et temporel de l'ordre, viennent ensuite le khalifa, son lieutenant, le moqaddem, qui est le directeur d'une zaouia, le chaouch, son auxiliaire, et enfin les khouan, qui sont les adeptes (Depont, & Coppolani, 1897 p. 193-210).

Selon Rinn, L. le processus d'initiation à la tariqa, conditions et cérémonie, se présente comme suit : « L'admission dans l'ordre se fait assez simplement : l'aspirant va trouver le moqaddem le plus voisin, et lui demande l'ouerd (l'initiation). Le cheikh cherche à l'en détourner, en lui montrant combien sont difficiles à remplir les devoirs qui lui seront imposés. Tout en ayant l'air de refuser, le cheikh exalte la certitude qu'ont tous ses membres d'entrer sûrement en paradis, et, quand il voit l'aspirant bien décidé, il convoque une djelala (réunion des savants de la confrérie) des khouan des environs. On lit le dikr, le néophyte prête serment de ne pas abandonner la voie, de ne pas voler, de ne pas se mêler avec les agitateurs ni avec les assassins. Il s'engage, devant Dieu, à obéir au cheikh, à s'acquitter exactement du dikr, et à ne pas passer un jour sans remplir cette formalité indispensable. Ceci fait, on lit la fatiha, et le néophyte remet au cheikh une ouquia (أوقية), petite pièce de monnaie de la valeur de (0.30 fr à 0.35 fr). Cette légère imposition a pour but de lui indiquer qu'il doit toujours être prêt à faire abandon, au profit de l'ordre, des biens dont Dieu l'a comblé » (Rinn, 1884, p. 379).

Le dikr se dit de préférence après les prières du matin et de l'après-midi. Il est composé des cinq versets suivants du Coran et autant de hadith, récités en alternance (Rinn, 1884, p. 377-378) : « Toutes les bonnes œuvres que vous avancerez dans votre intérêt, vous les

retrouvez auprès de Dieu, cela vous vaudra mieux, cela vous vaudra une récompense plus grande, implorez le pardon de Dieu, car il est indulgent et miséricordieux. » (Sourate 73, verset 20) ; « Célébrez le nom de Dieu, avant le lever du soleil et avant son coucher. » (Sourate 33, verset 41) ; « C'est lui qui prie sur vous ainsi que ses anges, afin qu'il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière, et il est miséricordieux envers les croyants » (Sourate 33, verset 43) ; « Dieu et les anges honorent les prophètes. Croyants, adressez sur son nom des paroles de vénération et prononcez son nom avec salutation. » (Sourate 30, verset 56) ; « sachez qu'il n'y a point d'autre Dieu qu'Allah. » (Sourate 47, verset 51).

Les hadiths sont : « Implorez le pardon de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. » (Se répète 100 fois) ; « Célébrez Dieu, célébrez ses louanges. » (Se répète 100 fois) ; « Mon Dieu, répandez vos grâces sur notre seigneur Mohammed, sur ses épouses et sur ses descendants. » (Se répète 50 fois) ; « Mon Dieu, répondez vos grâces sur notre seigneur Mohammed, votre prophète, sur sa famille et ses compagnons, que son nom soit prononcé avec salutations. » (Se répète 100 fois) ; « Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah, Mohammed est le prophète de Dieu, que Dieu répande sur lui ses grâces, qu'il reçoive le salut. » (Se répète 100 fois).

L'activité de la zaouïa est beaucoup plus sociale qu'éducative, et consistait à prendre soin des pauvres, des étrangers, des veuves et des orphelins. Elle est aussi politique. Le roi du Maroc y était affilié et la confrérie avait le devoir de protéger son pouvoir et d'assurer sa pérennité. Avec la France coloniale, les liens étaient très amicaux et ne compromettaient pas ses projets en Afrique (Rinn, 1884, p. 369-384).

#### **Tableau 1: Descendance des chefs de l'ordre des Taïbia**

Mohamed – Fathma-Zohra – Hocein-ben-Ali – Haçan – Abd-Ellah – Ali – Hoçain – Idris-el-Kébir – Idris-S'ghir – Mohammed – Haidra – Mezaouar – Sellam – Aissa – Hormal – Ali-Beker – El-Mechich – Imelah – Mohammed – Abd-el-Djebbar – Ahmed – Amar – Brahim – Si Moussa – Si El-Hassen – Moussa – Moley Brahim – Mouley-Abed-Allah – Mouley Mohammed – Mouley Taieb – Si Ahmed – Allail – Si El-Hadj-el-Arbi – Si Abd-es-Selam.
--

*Source* : Rinn, (1884) p. 375.

## La zaouïa de Constantine

### Présentation

Elle s'ouvre sur la rue Bourahla (ex-rue Damon), dans le quartier arabe de la vieille ville. Elle est entourée de cinq maisons (n° 2, n° 4, n° 8, n° 9, n° 15).

Le rez-de-chaussée comporte une salle d'ablution (9,15 m<sup>2</sup>), une salle de prière (23,85 m<sup>2</sup>), une chambre funéraire renfermant la sépulture du cheikh fondateur de la zaouïa (9,29 m<sup>2</sup>), et une boutique aménagée dans l'angle nord-ouest, avec à l'intérieur un arbre géant.

L'étage est composé de cinq chambres d'une surface totale de 65,97 m<sup>2</sup>, ouvertes l'une sur l'autre, à l'exception de la chambre qui surmonte la salle de prière. Ces chambres servent de résidence aux malades qui venaient de loin pour se recueillir sur la tombe du cheikh et solliciter sa baraka. On y accède depuis la cour par un escalier en maçonnerie, adossé au mur nord de celle-ci. La toiture est formée d'une charpente de bois à plusieurs pans, couverts de tuiles.

Le mihrab est formé d'une niche hexagonale terminée par une demi-coupole à nervures, dessinant un arc en plein-cintre polylobé, à moulures, décoré aux écoinçons par des palmettes et des rosaces réalisées sur plâtre, placées symétriquement par rapport à un petit médaillon gravé du nom d'Allah au-dessus de la clé de l'arc. Cet arc prend départ sur une imposte moulurée, posée sur deux colonnettes à base-carrée (Figure 2).

**Figure 2 Le mihrab. Décor réalisé sur plâtre**



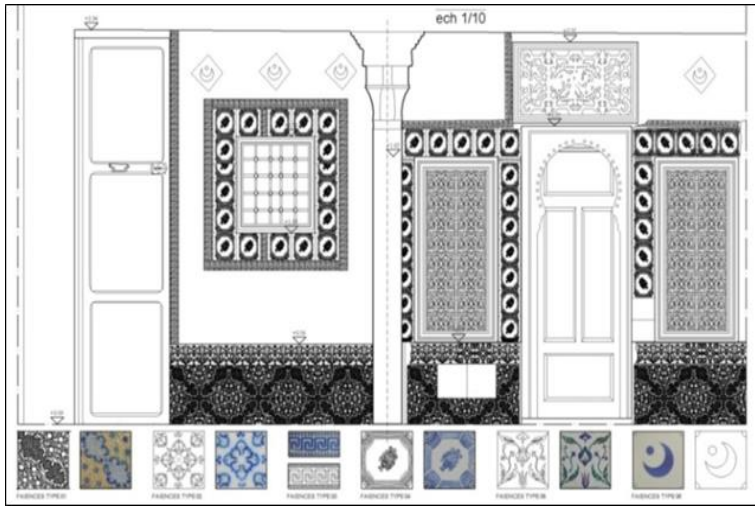
La chambre funéraire du cheikh fondateur de la zaouïa possède une forme irrégulière d'une surface de 9 m<sup>2</sup>. Elle a le mur de façade donnant sur la cour divisé en deux parties par une colonne engagée portant une poutre apparente. La partie de droite comporte une porte avec cadre en bois formant un arc outrepassé, une imposte à barreaudage doré, au style composite, et deux fenêtres latérales, encadrées de faïences, fermées par un barreaudage métallique, dessinant des losanges dorés, pointés de fleurs à quatre pétales.

La partie à gauche de la colonne comprend un escalier conduisant à l'étage, avec à droite une petite fenêtre encadrée de faïence, fermée par un quadrillage doré. La partie du mur sous la poutre est incrustée de carreaux de faïence décorée d'un croissant peint en bleu sur fond blanc, marquant le caractère funéraire de cette chambre et signalant la présence de la sépulture du commanditaire de la zaouïa à l'intérieur de celle-ci (Figure 3 et 4).

**Figure 3 : Façade de la chambre funéraire du commanditaire**



**Figure 4 : Façade de la chambre funéraire du commanditaire vue en élévation**



Source : Cabinet d'Architecture Beït, 2015.

Cette chambre funéraire renferme la sépulture du commanditaire de la zaouïa, Sidi Chérif ben Sidi Mohamed Chériet. Les deux épitaphes en bois placées à la tête et aux pieds du défunt portent un poème qui fait l'éloge du cheikh, qui se termine par la date de son décès :  
(...) سنة بشهر شعبان ربنا توفاه ممجدا اماما جاه شريط محمد بن الشريف هو (...)  
(...) Ec-Chérif Ben Mohamed Chériet, honorable et imam glorifié, notre seigneur à prix son âme le mois de chaâbane de l'année 1295 (1878 de J.-C.).

## Matériaux et techniques de construction

Les travaux de restauration de la zaouïa entamés en 2015 ont permis de connaître tous ses aspects structuraux. Nous découvrons que le sol ancien de la salle de prière était couvert de dalles de brique en terre cuite posées sur une couche mince d'un mortier à base de chaux, étalées sur une terre damée. La cour était dallée de pierre.

Le mur de façade est construit en *opus mixtum* alternant une assise de pierre et de galet, et une assise de brique de terre cuite. Les murs mitoyens sont hybrides et combinent deux techniques de construction différentes : l'*opus mixtum* dans les soubassements, l'adobe (brique de terre crue) dans l'élévation. Les murs de l'étage sont construits en brique de terre cuite.



L'ensemble de ses murs est couvert par une couche de mortier à base de terre, protégée par un enduit de chaux. Le plafond de la salle de prière et de la chambre funéraire est fait de roseaux et de poutres de rondin de thuya attachées entre elles par un cordage. Le linteau des ouvertures et le chaînage horizontal des murs sont construits en rondin de thuya.

## **Transformations et réfections**

La zaouïa Taïbia est enregistrée dans le plan cadastral de 1867 sous le numéro 2022. Elle est insérée entre les maisons numéro 2021 et 2023. Sa parcelle développe une forme irrégulière, composée d'un seul corps s'ouvrant sur une cour. Le plan cadastral de 1984 montre une forme plus régulière par rapport à la première, mais sans la cour qui a disparu, preuve que la zaouïa a subi des transformations importantes qui ont conduit à l'annexion de cette cour.

D'autres traces des transformations et des réfections subies par la zaouïa sont révélées par la technique de construction des murs et les matériaux employés : murs hybrides, matériaux hétéroclites (pierre, galets, adobe, briques en terre cuite, en terre crue, et creuse, béton armé, etc.), placage en brique de terre cuite sur mur en adobe, revêtement à base de ciment, poutrelles métalliques, etc..

Le mur Nord situé derrière l'arbre géant a conservé l'amorce d'un arc construit en briques de terre cuite, qui a disparu. Le maître des lieux nous a informés qu'il y avait là un balcon (drabzi) qui donne sur la cour.

Fondé par Moulay Abdellah Ech-Chérif ben Ibrahim à Ouazzane au XVII<sup>e</sup> siècle, l'ordre religieux de Moulay Taieb s'est répandu dans toute l'Afrique du Nord. D'après Abou El Kacem Saâd Allah, auteur de *L'histoire culturelle de l'Algérie*, il serait introduit en Algérie au temps d'Abdallah Chérif par des savants Marocains et Algériens qui se rendaient à Titouan et qui échangeaient des visites, comme Ibn Zakour (fin du XVII<sup>e</sup> siècle), Ibn Hamadouche (milieu du XVIII<sup>e</sup> s.), et Ahmed el-Ouarzazi (Abou El Kacem Saâd Allah, 1998, p. 515-516). Il comptait parmi les sept ordres suivants les plus importants du pays, et occupait la deuxième position après celui de Moulay Sidi Abdelkader el-Djilani : Sidi Abdelkader el Djilani, Mouley Taieb, Sidi Mohamed ben Aïssa, Sidi Youssef El Hansali, Sidi Ahmed Tijani, Sidi Mohamed Ben Abderrahmane Boukabrine, Sidi Mohamed Ben Ali Es-Snoussi (Brosselard, 1859, p. 8 ; Certeux, & Carnoy, 1884, p. 137). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et à Constantine, il était représenté par une seule zaouïa et comptait 322 adeptes, dont 110 femmes, 01 moqaddem, 03 chaouchs, et 12 tolba (voir tableaux 2 et 3) (Depont, & Coppolani, 1897, p. 484).

En analysant le tableau suivant des localités où la confrérie compte des adeptes, présenté par Depont et Coppolani en 1897, nous constatons qu'il est présent dans les trois départements du pays, à savoir l'Oranais à l'Ouest, l'Algérois au centre, et le Constantinois à l'Est, représenté par : quatre zaouïas dans l'Oranais, à Nedrouma, Tlemcen, Tiaret, et Ammi-Moussa (à Relizane), avec 3223 khouan, trois zaouïas dans l'Algérois, à Alger, Marengo (Hadjout), et Tablat (à Médéa), avec 450 khouan, une dans le Constantinois, à Constantine, avec 322 khouan. La plus importante de ses zaouïas, qui compte le plus grand nombre de khouan, est celle de Ammi-Moussa, qui regroupe à elle seule 1673 khouan, presque la moitié du nombre total des khouan. Vient ensuite la zaouïa de Nedroma, suivie de celles de Marengo (Hadjout), Tlemcen, Tiaret, Constantine, Alger, et Tablat (à Médéa). À Oran, la confrérie n'est pas représentée.

### **Histoire de la construction de la zaouïa**

Cette histoire qui n'était pas connue, nous en avons pris connaissance grâce au registre des waqfs de Salah bey, les travaux de Mercier, et l'archive de celle-ci, qui comprend les documents suivants :

- Une copie du procès qui a eu lieu le 1er Juillet 1856 (deuxième décade de Dhou Al-qi'da 1272) et qui a opposé Sidi Chérif ben Mohammed Chériet, Moqaddem de la confrérie Taïbia, à Hammou Ben el-Attar, propriétaire du terrain de la zaouïa, traduit par Albertini (interprète assermenté) et enregistré le 13 décembre 1894 ;
- Une copie du diplôme (el-Ijaza) attribué par le Chérif d'Ouezzane, el-Arbi ben Abdeslam el-Arbi ben Ali ben Ahmed ben Mohamed Taieb el-Hassani el Alaoui el-Ouazzani, le 20 décembre 1896, à Sidi Omar ben Mustapha ben Chériet, le confirmant dans son poste de Moqaddem de la zaouïa Taïbia de Constantine, traduit par Mercier E. (interprète assermenté) et enregistré le 21 septembre 1906 ;
- Une copie du diplôme (el-Ijaza) de Sidi Omar Ben Mustapha Ben Chériet, daté du 30 décembre 1896 (25 radjab 1314), traduit par Mercier (interprète assermenté), et enregistré le 21 septembre 1906.

Tableau 2 : Localités où la confrérie des Taïbia compte des adeptes

ZAOUÏA MÈRE	LOCALITÉS où la confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUÏA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KHAOUNIET	OUKLA	TOLBA	TOTAUX DES ADEPTES	
OUAZZAN (Maroc), dirigée par le Chef suprême de la Confrérie <b>MOULEY-EL-ARBI BEN EL-HADJ-ABDESSELAM</b>	<i>Report.....</i>	7	»	197	53	14.890	1.820	9	116	17.085	
	<b>ALGER</b>										
	TERRITOIRE DE COMMANDEMENT										
		Ouargla .....	»	»	3	»	95	»	»	»	98
		Ghardaïa .....	»	»	1	»	175	»	11	»	187
		Djelfa .....	»	»	1	»	36	»	»	»	37
		Laghouat.....	»	»	1	»	140	30	»	»	171
		Cheflala .....	»	»	»	»	27	»	»	»	27
		El-Golèa .....	»	»	2	»	355	58	»	»	413
	<b>CONSTANTINE</b>										
	TERRITOIRE CIVIL										
		Constantine.....	1	»	1	3	195	110	1	12	322
		Aïn-Abid.....	»	»	»	»	34	»	»	»	34
		Aïn-Kerma.....	»	»	1	10	250	10	»	»	271
		Condé-Smendou .....	»	»	6	5	150	20	»	»	181
		Hamma.....	»	»	3	»	650	»	»	»	653
		Kroubs.....	»	»	1	5	50	10	»	»	66
		Oued-Zenati.....	»	»	1	»	10	»	»	»	41
		El-Milia.....	»	»	6	»	460	213	»	»	679
		Château-dun-du-Rhumel .....	»	»	»	»	86	»	»	»	86
		Fedj-M'zala.....	»	»	»	»	24	3	»	»	27
		Oued-Cherf.....	»	»	»	»	28	»	»	»	28
		Saint-Charles.....	»	»	»	»	15	»	»	»	15
		Atfia (mixte).....	»	»	1	12	137	60	»	»	210
		Collo (mixte).....	»	»	4	20	1.007	177	»	»	1.208
		Jemmapes.....	»	»	1	»	33	»	»	»	34
		Col-des-Oliviers.....	»	»	3	»	72	»	»	»	75
		Bibans (mixte).....	»	»	»	»	8	»	»	»	8
	<b>CONSTANTINE</b>										
	TERRITOIRE DE COMMANDEMENT										
		Touggourt.....	»	»	1	»	103	36	»	»	140
		El-Oued .....	»	»	»	»	50	»	»	»	50
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>8</b>	<b>»</b>	<b>234</b>	<b>108</b>	<b>19.110</b>	<b>2.517</b>	<b>21</b>	<b>128</b>	<b>22.148</b>	

Source : (Depont, & Coppolani, 1897, p. 488).

Tableau 3 : Localités où la confrérie des Taïbia compte des adeptes.  
Suite du tableau précédent

ZAOUJA MÈRE	LOCALITÉS où la confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUJA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KHAOUNIET	OUKLA	TOLBA	TOTAUX DES AFFILIÉS		
OUAZAN (Marce), dirigée par le Chef suprême de la Confrérie MOULEY-EL-ARBI BEN EL-HADJ ABDESSELAM.	<b>ORAN</b>											
	TERRITOIRE CIVIL											
		Aïn Fezza (mixte).....	»	»	3	»	430	»	»	12	145	
		Nédromah (mixte).....	1	»	3	4	480	65	3	25	580	
		Remehi (mixte).....	»	»	3	»	408	16	»	»	427	
		Sébou (mixte).....	»	»	15	»	133	84	»	»	232	
		Oran et environs.....	»	»	20	»	2.030	130	»	2	2.000	
		Tlemcen.....	1	»	6	10	350	95	1	30	495	
		Saint-Lucien (mixte).....	»	»	6	9	843	»	»	»	858	
		Aïn-Temouchent.....	»	»	»	»	70	»	»	»	72	
		Mascara.....	»	»	1	»	69	»	»	»	61	
		Palikao.....	»	»	»	»	8	»	»	»	8	
		Saïda.....	»	»	»	»	40	»	»	»	40	
		Saïda (mixte).....	»	»	»	»	427	25	»	»	457	
		Cacherou (mixte).....	»	»	1	»	67	4	»	»	72	
		Mascara (mixte).....	»	»	2	»	107	20	»	»	129	
		Frenda (mixte).....	»	»	4	»	122	7	»	»	133	
		Mercier-Lacombe.....	»	»	»	»	40	»	»	»	40	
		Tessala.....	»	»	»	»	25	»	»	»	25	
		Trembles.....	»	»	»	»	40	»	»	»	40	
		Mekerra (mixte).....	»	»	2	»	73	»	»	»	73	
		Tounin.....	»	»	1	»	15	»	»	»	16	
		Pélessier.....	»	»	3	»	20	»	»	»	23	
		Inkermann.....	»	»	1	»	17	»	»	»	18	
		IIIH (mixte).....	»	»	»	»	53	»	»	»	56	
		Renault (mixte).....	»	»	2	»	83	12	»	»	97	
		Zemmorah (mixte).....	»	»	1	»	42	15	»	»	58	
		Tiaret.....	1	»	3	»	366	92	1	12	474	
		Ammi-Moussa (mixte).....	1	»	17	»	1.358	70	3	25	1.673	
		Cassaïgne (mixte).....	»	»	1	»	200	20	»	»	221	
		<b>ORAN</b>										
		TERRITOIRE DE COMMANDEMENT										
		Géryville.....	»	»	20	2	1.031	385	»	»	1.438	
		Saïda (annexe).....	»	»	4	»	274	25	»	»	305	
		El-Aricha.....	»	»	4	»	180	»	»	»	186	
		Aflou.....	»	»	3	»	1.471	525	»	»	1.999	
		Tiaret (cercle).....	»	»	1	»	1.413	»	»	»	1.414	
		Mécheria.....	»	»	12	»	455	»	»	»	467	
		Marnia.....	»	»	6	»	233	203	»	»	464	
		Aïn-Sefra.....	»	»	3	»	58	»	»	»	61	
		<b>ALGER</b>										
		TERRITOIRE CIVIL										
		Alger.....	1	»	1	3	200	»	»	»	204	
		Blad-Guitoun.....	»	»	»	»	40	»	»	»	10	
		Bida.....	»	»	1	»	119	»	»	»	120	
		Boufarik.....	»	»	1	»	45	»	»	»	46	
		Cherchell.....	»	»	1	»	40	»	»	»	41	
		Douéra.....	»	»	1	2	43	»	»	»	46	
	Coléa.....	»	»	1	3	23	»	»	»	27		
	Marongo.....	1	»	5	12	500	»	1	12	530		
	Menrad.....	»	»	3	3	110	»	»	»	116		
	Gouraya (mixte).....	»	»	3	»	75	»	»	»	78		
	Tablat (mixte).....	1	»	1	»	45	»	»	»	46		
	Miliana.....	»	»	1	»	63	»	»	»	64		
	Aïn-Sultan.....	»	»	1	»	20	»	»	»	21		
	Lavarande (c.).....	»	»	»	»	12	»	»	»	12		
	Téniet-el-Haâd.....	»	»	1	»	12	»	»	»	13		
	Djendel.....	»	»	4	»	154	»	»	»	158		
	Beza.....	»	»	2	»	124	»	»	»	126		
	Hammam-Nigba.....	»	»	1	5	155	»	»	»	162		
	Téniet-el-Haâd (mixte).....	»	»	3	»	174	»	»	»	177		
	Orléansville.....	»	»	»	»	45	»	»	»	45		
	Cavaignac.....	»	»	»	»	45	»	»	»	45		
	Chéouf.....	»	»	1	»	199	»	»	»	200		
	Ouarsenis (mixte).....	»	»	3	»	253	»	»	»	256		
	Ténès.....	»	»	2	»	172	»	»	»	174		
	<b>A reporter.....</b>	<b>7</b>	<b>»</b>	<b>197</b>	<b>53</b>	<b>14.890</b>	<b>1.820</b>	<b>9</b>	<b>116</b>	<b>17.085</b>		

Source : (Depont & Coppolani, 1897, p. 488).

Dans ces documents, nous lisons que la première zaouïa Taïbia de Constantine a été détruite par l'armée française pendant le siège de 1837, car elle se trouvait dans le champ de tir des canons qu'on a placés sur le Koudiat Atty en direction de la porte de Bab el-Oued pour la détruire. Cette information est confirmée par Mercier E. dans son article où il est question de Constantine avant la conquête française (Mercier, 1878, p. 83). Après ce sinistre, les Khouan se déplacèrent à la mosquée de Sidi Mohamed ben Mimoun de Constantine, située à la rue Vieux, près de la rue de Mila (Mercier, 1878, p. 83). Ils y restèrent jusqu'à ce qu'ils fussent délogés par l'administration française qui avait décidé de confisquer cette mosquée pour en faire une mahkama.

En quête d'un nouvel endroit pour se réunir, les Khouan s'adressèrent à Si Hammou Ben el-Attar pour lui demander le local qui se trouvait dans le cimetière de sa famille et qui était abandonné depuis que l'administration française a interdit aux notables d'enterrer leurs morts à l'intérieur de la ville. Si Hammou répondit favorablement à leur demande. Mais vers 1851-1852, il décida de vendre la parcelle du cimetière pour subvenir à ses besoins. Il ira voir les Khouan, mais ces derniers refusèrent de lui rendre son bien et déposèrent une plainte auprès du medjlès présidé jadis par un cadî hanafite, qui délibéra en leur faveur sous prétexte que l'endroit objet du litige a pris le caractère d'une mosquée, ce qui, par conséquent, en fit un objet interdit à la vente.

Peu de temps après, Si Hammou saisit le madjlès installé nouvellement par le gouvernement français, qui statua à son profit. Si Chérif ben Mohammed Chériet décida alors de l'acheter au prix de 43,4 frs. Il y éleva la zaouïa où il fut enterré, et la déclara bien hobous. À sa mort en 1877, son fils nommé Moustapha lui succéda, puis après lui, son petit-fils Omar vers 1896.

La véracité de cette histoire est attestée par le Capitaine De Neveu, qui raconte qu'un des frères de Sidi el-Hadj el-Arbi, Khalifa de la confrérie, a séjourné à Constantine chez Sidi Chérif Chériet lors de son retour de la Mecque vers 1843 (De Neveu, 1846, p. 43-44 ; Depont, & Coppolani, 1897, p. 268), et que pendant le gouvernement du Général Baraguay-d'Hilliers, commandant de Constantine entre 1843 et 1844, un conflit opposa les Khouan pour élire le successeur de leur Moqaddem décédé : ils avaient à choisir entre un jeune des Ben Aïssa âgé de 18 ans et Si Chérif ben Mohammed Chériet. Ce différend fut réglé grâce à l'intervention d'un Chérif dépêché à Constantine depuis Ouazzane, à la demande de l'administration française, qui s'est prononcé pour Si Chérif ben Mohammed Chériet (De Neveu, 1846, p. 43-44).

## Chronologie

- Entre 1679 et 1776 : Fondation de la zaouïa de Moulay Taieb près de la porte de Bab el-Oued, à l'angle sud-ouest du théâtre. Elle portait le nom de « la mosquée de Sidi Debbi » ;
- En 1776 : La zaouïa qui était en ruine est rétablie par Salah bey ;
- En 1837 : Destruction de la zaouïa par l'armée française et déplacement des khouan à la mosquée de Sidi Meïmoun (rue des bains, disparus) ;
- Entre 1843 - 1844 : Nomination de Sidi Mohamed Chérif Chériet Moqaddem de la zaouïa ;
- Avant 1851-1852 : Si Hammou ben el-Attar met à la disposition des Khouan le local situé à l'intérieur du cimetière de sa famille ;
- En 1851-1852 : Premier procès opposant les Khouan au propriétaire du local de la zaouïa, Si Hammou ben el-Attar, qui voulait récupérer son bien pour le vendre ;
- En 1856 : Le juriconsulte Sidi Chérif ben Sidi Mohamed Chériet achète le terrain du cimetière familial de Si Hammou ben el-Attar et construit la zaouïa actuelle ;
- En 1878 : Mort de Sidi Chérif ben Sidi Mohamed Chériet. On enterra sa dépouille dans sa zaouïa ;
- En 1895 : Si Omar ben Mostapha ben Chériet devient Moqaddem de la zaouïa. Il est succédé par Si Abdelhamid, Si Osman, et Si Mustapha ben Chériet ;
- Durant le XX<sup>e</sup> siècle : la zaouïa subit de nombreux travaux de réfection et plusieurs transformations importantes qui ont permis de rajouter un étage ;
- En 2015 : La zaouïa est inscrite aux projets de restauration des établissements religieux du centre historique de la ville, et les travaux sont entamés ;
- En 2019 : Ces travaux sont interrompus et le chantier est mis à l'arrêt.

## **Conclusion**

Pour conclure, nous estimons que la zaouïa Taïbia de Constantine est aujourd'hui suffisamment documentée pour servir de référence aux chercheurs intéressés par l'étude de ce type d'établissements religieux, construit au XIX<sup>e</sup> siècle dans un milieu urbain agressé brutalement par une colonisation destructrice, et dans une société opprimée, qui évoluait au rythme d'un nouvel ordre colonial. Le voile qui enveloppait son histoire depuis plus d'un siècle est à présent levé.

Malgré les aléas du temps, elle est restée en activité grâce aux descendants de son commanditaire. D'après son muqaddem, Si Mustapha ben Chériet, ses khouan et ses muhibin (sympathisants) se comptent par centaines, et sont pour la majorité de simples citoyens, répartis pour la plupart dans le constantinois. Son activité n'a pas failli à la tradition et respecte les principes fondamentaux de l'ordre.

Comme son histoire, son architecture est désormais connue. Elle est modeste et manque de style, ce qui n'est pas en contradiction avec la doctrine de la confrérie. Elle s'apparente par l'organisation de ses espaces à la maison traditionnelle de la ville. Pour sa conception, on s'est efforcé de séparer entre l'espace de prière, l'espace funéraire, et l'espace des services, en appliquant une solution simple mais innovante, qui consiste à créer un étage pour le troisième espace et à placer chacun des deux premiers espaces du rez-de-chaussée en retrait l'un par rapport à l'autre, les doter d'un accès et d'une cour, et traiter différemment leurs façades, en appliquant une décoration à signification symbolique.

L'arc, en tant qu'élément structurel, a disparu, tout comme le dôme qui couvre généralement la chambre funéraire. Il a été remplacé par le mur en maçonnerie. Le mode de construction de ce mur est resté traditionnel : on y trouve l'*opus mixtum*, l'*opus testaceum*, l'adobe, et l'hybride. Les matériaux de construction comme la pierre, la brique de terre cuite, et l'adobe, sont fabriqués localement. Le problème de la maçonnerie vulnérable et sensible à l'eau, comme par exemple l'adobe, a été réglé par une solution ingénieuse et originale, qui consiste à les protéger par un placage de brique. La stabilité structurelle de l'ensemble est assurée par un chaînage, des linteaux, et des planchers en poutres de bois et de rondin de thuya attaché par un cordage.

Pour la décoration, sont utilisés la faïence et le plâtre comme support sur lequel on a reproduit des signes symboliques religieux, comme le médaillon inscrit du nom d'Allah, les rosaces, les palmettes du mihrab et funéraires, comme le croissant et le caducée de la façade de la chambre funéraire.

## Bibliographie

Saadallah, A. (1998). *L'histoire culturelle de l'Algérie*. Tomes 1 et 4. Beyrouth : Dar El Gharb El Islami [en arabe].

Archive de la famille du fondateur de la zaouïa Taïbia de Constantine. (1856, 1894, 1896).

Brosselard, Ch. (1859). *Les Khouan : de la constitution des ordres religieux musulmans en Algérie*. Alger : Imprimerie de Bourget A.

Certeux, A. & Carnoy, E.-H. (1884). *Contributions aux folklores des arabes. L'Algérie traditionnelle*. Alger : édition Chéniaux-Franville.

De Neveu, E. (1846). *Les Khouan. Ordre religieux chez les musulmans d'Algérie*. 2<sup>ème</sup> édition (1<sup>ère</sup> édition en 1845). Paris : Imprimerie de Guyot A.

Depont, O. & Coppolani X. (1897). *Les confréries religieuses musulmanes*. Alger : Édition Adolphe Jourdan.

Féraud, L. (1868). Les anciens établissements religieux musulmans de Constantine. *Revue Africaine*, 12.

Mercier, E. (1878). « Constantine avant la conquête française ». *Recueil de la Société Archéologique de Constantine*, 19.

Mercier, E. (1903). *Histoire de Constantine*. Constantine : édition Marle J. et F. Biron F.

Rinn, L. (1884). *Marabouts et khouan : étude sur l'islam en Algérie*. Alger : édition Adolphe Jourdain.